

S'agit-il d'une situation de violence sexuelle ?
Les repères mobilisés par les étudiantes de 1^{er} cycle pour
qualifier la violence sexuelle subie en milieu universitaire
Is it really a matter of sexual violence?
Evidence gathered by undergraduate female students to
characterize incidents of sexual violence occurring in the
university environment

Catherine Rousseau et Manon Bergeron

Volume 52, numéro 1, printemps 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1076729ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1076729ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rousseau, C. & Bergeron, M. (2020). S'agit-il d'une situation de violence sexuelle ? Les repères mobilisés par les étudiantes de 1^{er} cycle pour qualifier la violence sexuelle subie en milieu universitaire. *Sociologie et sociétés*, 52(1), 239–262. <https://doi.org/10.7202/1076729ar>

Résumé de l'article

Les mécanismes qui sous-tendent l'identification ou non d'une situation en tant que violence sexuelle influencent la façon de comprendre et de qualifier l'évènement subi. Alors que des chercheuses et chercheurs ont évalué la prévalence de la violence sexuelle malgré sa sous-déclaration, peu ont exploré le témoignage des personnes victimes, que ces dernières y réfèrent comme étant de la violence sexuelle ou non. En s'appuyant sur 247 récits, cette recherche propose une analyse qualitative des repères mobilisés par les étudiantes universitaires de premier cycle pour décrire et interpréter la situation vécue, selon la perception de son caractère inacceptable ou non. Les objectifs sont 1) de décrire les repères interpellés dans la description des situations de violence sexuelle en milieu universitaire subies par les étudiantes universitaires de 1^{er} cycle ; et 2) d'explorer de quelle façon les discours associés aux mythes et aux scripts liés aux violences sexuelles peuvent moduler la façon de qualifier les situations de violence sexuelle en milieu universitaire subies par ces étudiantes. Cette recherche adopte un cadre d'analyse féministe de la violence sexuelle. Les résultats se déclinent en trois grandes catégories. D'abord, la majorité des récits font état du caractère inacceptable de la situation en se basant sur différents repères tels que l'absence de consentement sexuel, la répétition de comportements sexuels non désirés ou les répercussions vécues à la suite de la violence sexuelle ($n = 162$). Ensuite, des récits ($n = 79$) dévoilent des qualifications qui freinent l'identification du caractère inacceptable de la situation, que ce soit par des termes reflétant une minimisation ou une banalisation des comportements subis ou par une tolérance à l'égard de ce type de situation. Enfin, la troisième catégorie met en lumière l'incertitude de qualifier ce qui s'est produit comme étant une situation de violence sexuelle ($n = 6$). Ces résultats seront discutés à l'égard des repères théoriques choisis.



S'agit-il d'une situation de violence sexuelle ?

Les repères mobilisés par les étudiantes de 1^{er} cycle pour qualifier la violence sexuelle subie en milieu universitaire

CATHERINE ROUSSEAU

Université du Québec à Montréal
Courriel : rousseau.catherine@uqam.ca

MANON BERGERON

Université du Québec à Montréal
Courriel : bergeron.manon@uqam.ca

INTRODUCTION

DEPUIS PLUSIEURS DIZAINES D'ANNÉES, des chercheuses et chercheurs s'intéressent à la non reconnaissance des situations de violence sexuelle par les personnes les ayant subies. Mary Koss fut la première à percevoir ce phénomène, nommé « hidden rape », à l'aide de son instrument de mesure, le *Sexual Experiences Survey* (SES; Koss et Oros, 1982). Son étude, menée auprès de 2 016 étudiantes universitaires, révèle à l'époque que 43 % des femmes rapportant des événements concordant avec la définition légale de l'agression sexuelle ne considèrent pas la situation de cette façon (Koss, 1985). Plus récemment, Wilson et Miller (2016) ont publié la première méta-analyse synthétisant les résultats de travaux empiriques présentant des évaluations de prévalence de personnes ayant vécu une situation d'agression sexuelle, mais ne considérant pas la situation comme telle. L'agression sexuelle était définie comme toute expérience sexuelle non désirée obtenue par la force, la menace de la force ou l'incapacité de la personne victime à consentir (p. ex. : en état d'ébriété). Les 28 études recensées rapportent des estimations de prévalence de non reconnaissance de l'agression sexuelle variant de 27,6 % à 88,2 %, avec une moyenne de 60,4 %. Cette méta-analyse illustre également que la population étudiante rapporte des taux plus élevés de non recon-

naissance, comparativement à la population non étudiante du même âge (62,7 % vs 50,0 %) (Wilson et Miller, 2016).

Si les méthodes utilisées pour estimer la (non)reconnaissance de la violence sexuelle varient d'une étude à l'autre, elles s'intéressent généralement à la prise de conscience ou non de l'agression sexuelle subie, en des termes dichotomiques et quantitatifs. Certaines études ont tenté de pallier cette limite en incluant des qualificatifs qui permettraient de mieux cerner la façon dont les personnes victimes perçoivent la situation d'agression sexuelle subie. Dans un échantillon de 138 étudiantes universitaires ne reconnaissant pas l'agression sexuelle subie, 66,3 % estiment que l'évènement résulte d'une mauvaise communication (Cleere et Lynn, 2013). L'étude de Littleton et collègues (2017), menée auprès de 319 étudiantes universitaires ayant subi une agression sexuelle, révèle que 47,9 % de celles-ci ne sont pas certaines quant à la façon de nommer l'évènement, 8,8 % qualifient l'évènement de mauvaise expérience sexuelle et 5,7 % mentionnent que l'évènement relève de la séduction. Bien que ces qualificatifs permettent d'obtenir davantage de détails sur la façon dont les personnes victimes rapportent l'agression sexuelle subie, ils proposent une conceptualisation restreinte de la diversité des qualifications pouvant être employées.

En réponse à cette limite, des chercheuses privilégient une méthodologie qualitative pour observer les facteurs pouvant moduler la compréhension des personnes victimes de la violence sexuelle subie (Harned, 2005; Hlavka, 2014; Johnstone, 2016). Les résultats révèlent que leur discours peut être teinté de normalisation en excusant les gestes de l'agresseur (Deming *et al.*, 2013; Weiss, 2009), ou encore de minimisation en considérant les gestes subis comme banals (Kavanaugh, 2013). Harned (2005) a catégorisé les propos de 251 étudiantes universitaires. Ses résultats démontrent que des participantes se basent sur l'absence de consentement sexuel libre et éclairé ou sur les répercussions négatives ressenties pour qualifier l'évènement de violence sexuelle. Quant aux participantes ne percevant pas la violence sexuelle, elles s'attribuent plutôt la responsabilité de l'évènement et concluent que la personne ayant commis les gestes n'était pas mal intentionnée. D'autres nomment l'absence de force physique ou de pénétration, ce qui ne concorde pas avec leur perception d'une agression sexuelle. Il faut toutefois préciser qu'en dépit des apports empiriques de ces études, la majorité continue d'examiner exclusivement les situations d'agression sexuelle avec pénétration, laissant de côté d'autres formes de violence sexuelle, comme le harcèlement sexuel. En ce sens, étudier la violence sexuelle faite aux femmes implique de revenir sur les processus d'identification du phénomène, qui se déclinent en diverses formes, encadrées ou non légalement. C'est la façon dont la situation vécue est rapportée par celles qui la subissent qui est au centre de l'attention, pour comprendre dans quelle mesure ce qui est violent est reconnu comme violence (Cardi et Pruvost, 2012).

Script et mythes sur la violence sexuelle: déterminants dans la lecture de la situation

Plusieurs études rapportent l'influence de l'adhésion au script lié au viol (*rape script*) sur l'identification ou non de la situation de violence sexuelle, notamment chez les

étudiantes universitaires (Kahn *et al.*, 1994 ; Peterson et Muehlenhard, 2004). Un script décrit les comportements socialement attendus dans une situation donnée (Fiske et Taylor, 1991). Le script lié au viol est défini comme étant ce qui guide nos croyances et attentes sur les conditions dans lesquelles le viol est le plus susceptible de se produire (Ryan, 2011). Ceci n'est pas sans évoquer la théorie des scripts sexuels, définie par Gagnon et Simon (1973) comme étant les conditions dans lesquelles l'expression de la sexualité est possible. Ainsi, ces scripts sexuels agissent comme guide visant l'interprétation sociale des situations impliquant un récit sexuel. L'interprétation du récit d'agression sexuelle s'inscrit dans la même logique. En ce sens, ce script renvoie généralement à l'idée qu'une agression sexuelle est commise à l'extérieur du domicile, par un inconnu généralement armé et violent physiquement lors de la pénétration (Kahn *et al.*, 1994 ; Littleton et Axson, 2003). Ainsi, une personne dont l'évènement d'agression sexuelle s'éloigne de ce *rape script* pourrait concevoir autrement cette situation (par exemple dans le cas d'une relation sexuelle décevante ou désagréable), bien que l'évènement corresponde à la définition légale d'une agression sexuelle (Cleere et Lynn, 2013 ; Weiss, 2009). Johnstone (2016) soutient que, dans la mesure où la majorité des agressions sexuelles ne concordent pas avec le *rape script*, il n'est pas surprenant que plusieurs femmes ne les reconnaissent pas comme telles.

Les mythes sur le viol (*rape myths*) auraient aussi une influence sur la représentation de la violence sexuelle chez les étudiantes universitaires (Hockett *et al.*, 2016 ; Peterson et Muehlenhard, 2004). De fait, ces mythes sont compris comme étant des idéologies culturellement situées et socialement apprises qui excusent l'agresseur et qui déterminent les paramètres de ce qui est considéré comme une « vraie » agression sexuelle (Lonsway et Fitzgerald, 1994). Ils contribuent notamment à limiter le nombre de scénarios possibles de la violence sexuelle, et alimentent le script presque unique du viol. Burt (1980) fut la première chercheuse à aborder ce concept en testant empiriquement les idées théoriques féministes qui soutiennent que le contexte culturel entretient et permet la perpétration des agressions sexuelles. L'adhésion à ces mythes est mesurée dans une étude réalisée auprès de 237 étudiants universitaires et révèle que 41 % de l'échantillon (69,3 % de femmes et 30,7 % d'hommes) croient que si une femme est agressée sexuellement alors qu'elle est en état d'ébriété, elle est au moins en partie responsable de ce qui s'est produit (Aronowitz *et al.*, 2012). De plus, 23 % des étudiants considèrent qu'un rapport sexuel forcé est excitant, et 63 % sont d'accord avec le fait qu'un homme fasse preuve d'insistance pour avoir un rapport sexuel si la femme l'avait précédemment embrassé (Aronowitz *et al.*, 2012). Ces mythes contribuent à l'internalisation des messages de la culture dominante suggérant aux personnes victimes de minimiser la violence exercée sur elles (Spencer *et al.*, 2017) et au maintien d'un climat sexiste dans lequel les contacts sexuels non désirés sont tolérés (Deming *et al.*, 2013).

Edwards et ses collaboratrices (2011) affirment que ces mythes, encore tenaces, proviennent d'un système patriarcal qui marginalise les femmes dans leur propre expérience. Ces mythes ne peuvent être compris en dehors des rôles socialement

encouragés selon le genre. En effet, l'intériorisation de ces rôles s'exprime dans les rapports intimes et sexuels (Hlavka, 2014), où le rôle des femmes est socialement associé à la passivité et à la soumission, alors que le rôle social des hommes évoque la domination et la pulsion sexuelle (Cahill, 2001). Ces mythes s'expriment aussi à travers la conception que les hommes doivent entreprendre la relation sexuelle et insister, même si la femme proteste, puisque cela est socialement interprété comme une « fausse » résistance (Harned, 2005; Jozkowski *et al.*, 2017; Littleton *et al.*, 2007). Ces rôles, qui maintiennent des inégalités entre les genres, s'immiscent aussi lorsqu'il est question de consentement sexuel, où seules les femmes seraient amenées à accorder (ou non) leur consentement sexuel (Pateman, 1980). Cette perception problématique contribue également, sur le plan social, à véhiculer la croyance selon laquelle le non consentement sexuel des femmes ne serait qu'un consentement voilé visant à émousser le plaisir sexuel des hommes. Pateman (1980) ira jusqu'à dire que, de façon générale, un « non » exprimé par les femmes n'est pas socialement perçu comme un refus, en plus de ne pas être pris au sérieux.

Le consentement sexuel comme assise pour créer du sens

Le consentement sexuel est également un élément important du discours des personnes victimes. L'étude de Fisher et collègues (2003) illustre qu'une femme ayant verbalisé son non consentement est trois fois plus susceptible de considérer la situation comme étant une agression sexuelle. Certaines études soulignent que la clarté avec laquelle la victime a le sentiment d'avoir partagé son non consentement favorise l'identification du caractère violent de la situation (Cleere et Lynn, 2013; Peterson et Muehlenhard, 2007). À l'inverse, le sentiment de ne pas avoir suffisamment exprimé son non consentement freine la reconnaissance de la violence sexuelle (Harned, 2005), notamment en incitant la personne victime à s'attribuer le blâme (Orchowski *et al.*, 2013).

Les liens intimes comme écran à la violence sexuelle

Le lien entretenu avec la personne commettant les gestes de violence sexuelle aurait une incidence sur la façon de qualifier la situation. En effet, lorsque la violence sexuelle est commise par le partenaire intime ou amoureux de la personne victime, cette dernière est moins susceptible de définir son expérience comme relevant de la violence sexuelle (Cleere et Lynn, 2013). En outre, il semble plus facile de reconnaître la violence sexuelle lorsqu'elle s'est déroulée dans une relation ayant pris fin, par exemple avec un ancien partenaire (Boyle et McKinzie, 2015) ou lorsque l'agresseur n'est pas un partenaire amoureux (Clements et Ogle, 2009; Kahn *et al.*, 2003). Magley et Shupe (2005) ajoutent que plus l'écart hiérarchique est prononcé entre l'agresseur et la victime, plus celle-ci est susceptible de reconnaître la violence sexuelle comme telle.

Objectifs de l'étude

La recension des études empiriques sur la problématique de la reconnaissance et de la qualification de la violence sexuelle par les personnes victimes met en exergue les dif-

férents enjeux pouvant influencer les façons de nommer l'évènement subi. Afin d'aborder ces enjeux, cette présente étude a deux objectifs principaux. Premièrement, elle veut décrire les repères interpellés dans la description des situations de violence sexuelle en milieu universitaire (VSMU) subies par les étudiantes universitaires de 1^{er} cycle. Deuxièmement, elle propose d'explorer de quelle façon les discours associés aux mythes et au script liés aux violences sexuelles peuvent moduler la façon de qualifier les situations de VSMU subies par ces étudiantes. Les qualifications s'inscrivent dans une compréhension sociale, mais aussi individuelle et situationnelle de la violence sexuelle ayant pour impact de rendre (in)visible le caractère violent des comportements.

MÉTHODOLOGIE

Procédure et échantillon

Cette étude s'appuie sur les données du questionnaire en ligne de l'*Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire: ce qu'en disent étudiant.es, enseignant.es et employé.es* (ESSIMU), dont l'objectif consistait à établir un portrait des situations de VSMU vécues par les personnes étudiant ou travaillant à l'université au moment de l'enquête (Bergeron *et al.*, 2016). Cette enquête a été conduite dans six universités québécoises francophones (Canada). Pour recenser les manifestations de VSMU subie, le questionnaire s'est appuyé sur la conceptualisation des violences sexuelles développée par Fitzgerald et ses collègues (1995) qui distingue trois types de violence sexuelle: le harcèlement sexuel (HS; comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle et qui se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), les comportements sexuels non désirés (CSND; comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques qui incluent la tentative de viol et l'agression sexuelle) et la coercition sexuelle (CS; chantage en retour de considérations futures reliées à l'emploi ou au milieu scolaire). Ces types de violence sexuelle s'inscrivent sur un continuum qui inclut tant les comportements de harcèlement sexuel que l'agression sexuelle (Kelly, 1987). L'extrémité du continuum indique non pas la sévérité des comportements, mais leur quotidienneté dans la vie des femmes. Cette violence *ordinaire* (*everyday violence*) s'inscrit dans les interactions sociales quotidiennes, pouvant être commise par un inconnu ou non (Henriksen et Torbenfeldt Bengtsson, 2016; Klein, 2006). Par exemple, il peut s'agir de commentaires ou gestes à connotation sexuelle, observés ou vécus, non sollicités et non désirés (Savoie *et al.*, 2018).

Lorsqu'une participante au questionnaire ESSIMU avait sélectionné au moins 1 des 21 items comportementaux de victimisation sexuelle dans le questionnaire, une section supplémentaire l'invitait à décrire la ou les situations de VSMU subies. Cette boîte textuelle ne comptait aucune limite d'espace. Cette question ouverte a permis de récolter plus de 2 000 récits qualitatifs détaillant la VSMU subie. Cet article se concentre exclusivement sur les situations de VSMU rapportées par les étudiantes de 1^{er} cycle puisque près de la moitié (40,6 %) des femmes de l'enquête rapportent avoir vécu une

forme de VSMU et que la majorité des personnes ayant subi des VSMU étudiaient au 1^{er} cycle (60,2 %). Ainsi, les critères d'inclusion de l'échantillon étaient 1) de s'identifier comme femme; 2) d'étudier au 1^{er} cycle; 3) d'avoir vécu une forme de VSMU depuis l'arrivée à l'université (c.-à-d. avoir sélectionné au moins un item de victimisation sexuelle); et 4) de qualifier la VSMU vécue dans le récit. Les qualifications sont comprises comme étant la façon dont une personne ayant subi une forme de VSMU perçoit l'évènement. Cela se traduit notamment par les mots et sentiments exprimés, la gravité perçue et la définition des gestes subis. L'échantillon final se compose de 247 récits et leur longueur varie de quelques lignes à deux pages. Ils ont tous été anonymisés, c'est-à-dire que toute référence nominative a été effacée¹.

Analyses

La première étape de l'analyse des données consistait à codifier et classer les données qualitatives, guidées par la question : « En quels termes la personne qualifie-t-elle les évènements vécus ? » À cette fin, le logiciel d'analyse NVivo version 11 a été utilisé afin d'accélérer le processus de codification et de classement. Par la suite, une analyse de contenu des récits a été effectuée de façon systématique et méthodique (Paillé et Mucchielli, 2003), afin de faire émerger des catégories, comprises comme étant une production textuelle permettant l'identification d'un phénomène à travers une lecture conceptuelle des données. Il s'agit donc de créer des unités de sens, ensuite assignées à une étiquette (une courte phrase). Ce premier niveau de catégories est en lien avec les objectifs de l'étude. Le raffinement des catégories a ensuite été réalisé. La dernière étape visait l'interprétation des données au regard des repères théoriques mobilisés.

Portrait de l'échantillon

La majorité des participantes sont âgées de 18 à 25 ans (84,4 %). Plus de la moitié des étudiantes de l'échantillon (53,0 %) fréquentent l'université depuis 1 à 3 ans, alors que 25,1 % la fréquentent depuis moins d'un an. Les participantes s'identifient majoritairement comme hétérosexuelles (76,3 %), 10,6 % comme bisexuelles, 4,1 % comme queers, pansexuelles ou allosexuelles, et 3,7 % comme lesbiennes.

RÉSULTATS

L'analyse des récits a permis de mettre en exergue trois catégories de qualifications regroupant l'ensemble des éléments nommés par les participantes : 1) des repères incitent l'identification du caractère inacceptable de la situation vécue ($n = 162$; 65,6 %); 2) des qualifications relèguent au second plan le caractère inacceptable de la situation vécue ($n = 79$; 32,0 %); et 3) une ambivalence s'imisce dans la façon de

1. Les extraits présentés dans cette section ont été « nettoyés » pour agir à titre d'exemple des différentes qualifications données par les étudiantes et les phrases qui les illustrent le mieux. Le nettoyage des récits comprenait l'élimination des noms de villes et autres identifiants afin de protéger l'anonymat des répondantes, la correction des fautes d'orthographe et de grammaire.

qualifier l'évènement subi ($n = 6$; 2,4 %). Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre d'extraits classés dans la catégorie conceptuelle indiquée. À la suite de chaque extrait sont présentées, en italique, les formes de VSMU renvoyant aux items comportementaux cochés par la participante, et le lien hiérarchique déclaré (inférieur, équivalent, supérieur) entre celle-ci et la personne ayant commis les comportements². La majorité des récits de l'échantillon rapporte que l'auteur de la violence sexuelle était un homme, également étudiant.

Des repères qui permettent de qualifier la situation comme étant inacceptable

La majorité des participantes (65,6 %) qualifient la situation comme étant inacceptable et condamnent les gestes subis. Elles s'appuient sur différents indicateurs ou repères pour employer cette qualification.

1. « Cette personne n'a pas respecté mon non consentement » : nommer le caractère problématique de la situation à la lumière du non consentement (55)

Cette catégorie conceptuelle, qui rassemble le plus grand nombre de participantes, évoque des situations où l'absence de consentement sexuel a agi comme indicateur d'une situation problématique. La majorité de ces récits présente un amalgame des formes de VSMU et au moins une forme de CSND, qui implique généralement des contacts physiques. Les participantes précisent avoir refusé verbalement les comportements à caractère sexuel de l'agresseur.

Relation sexuelle sans consentement. Même après avoir dit non, la personne est entrée dans la chambre où j'étais couchée chez une amie. (*HS, CSND; lien hiérarchique équivalent et supérieur*)

D'autres récits illustrent les tactiques de manipulation ou d'intimidation utilisées par l'auteur des comportements de VSMU pour obtenir des relations sexuelles, et ce, alors que l'étudiante a déjà refusé les propositions sexuelles.

Un étudiant m'a envoyé des photos de son sexe via Facebook. Il avait obtenu des photos nues de moi et a sous-entendu qu'il pourrait les publier en ligne pour m'humilier publiquement. De plus, il m'a invitée à de multiples reprises chez lui et m'a fait sentir mal de ne pas avoir des relations sexuelles avec lui lorsque je lui ai dit que je ne voulais pas. (*CSND, CS; lien hiérarchique équivalent*)

Certaines participantes mentionnent avoir ressenti de la peur, les empêchant de consentir aux activités sexuelles. Parfois, l'insistance des gestes de l'autre personne vient à « épuiser » l'étudiante qui cède sans consentir.

Il est arrivé plusieurs fois qu'un ami proche ait tenté d'avoir des contacts physiques et sexuels avec moi. Malgré ma réticence et le fait que j'aie dit non, il continuait. Cela pouvait être autant des blagues sexuelles à mon égard, parfois même en public, ou le fait de toucher

2. À noter que les participantes ont pu rapporter plus d'un évènement de VSMU lorsqu'elles ont coché les items comportementaux de victimisation sexuelle, mais ne décrire qu'un seul évènement dans le récit.

mes fesses lors de fêtes d'amis, d'essayer de m'embrasser, etc. J'ai toujours dit non et certains contacts physiques sont quand même arrivés, parfois parce que je n'avais plus la patience et la force de dire non. (HS, CSND, CS; *lien hiérarchique équivalent*)

Il a insisté longuement malgré ma volonté de vouloir retourner chez moi. C'est là que j'ai eu peur, car je sentais que je n'étais plus en contrôle ou respectée. Je sentais que je n'avais pas le choix. [...] Mais même si j'avais décidé de me séparer de son étreinte et courir de toutes mes forces pour partir... j'étais nue et il était plus rapide que moi et plus fort. J'ai donc « coopéré ». (HS, CSND; *lien hiérarchique équivalent*)

L'insistance semble permettre à plusieurs participantes de classer les gestes comme étant du harcèlement sexuel, considérant qu'elles avaient maintes fois refusé les comportements ou les invitations à caractère sexuel de l'autre personne.

J'avais l'impression d'être harcelée, il me demandait presque tous les jours quand nous pourrions nous revoir. Il trouvait aussi que je ne répondais pas assez rapidement à ses messages et que je ne m'intéressais pas à son quotidien. Il s'est mis à me poser des questions par rapport à ma sexualité (indiscrètes et vulgaires), et je lui ai dit plusieurs fois que je ne souhaitais pas parler de cela avec lui (nous n'étions pas intimes du tout). Il s'excusait, mais recommençait quelques jours plus tard. [...] Même quand je lui disais être mal à l'aise ou ne pas vouloir poursuivre la relation, il me répondait que si je le connaissais mieux, je ne penserais pas de cette façon. (HS, CSND; *lien hiérarchique équivalent*)

Certaines participantes rapportent que la forte insistance de l'autre personne les a incitées à user de résistance physique pour faire respecter leur non consentement sexuel. La force physique, dans ces récits, est utilisée comme dernier recours.

Lors d'une soirée où j'avais bu de l'alcool, il s'est fait plus insistant dans ses propos. Il m'a effleuré la poitrine « par accident », me prenait le visage dans ses mains et m'a touché les fesses. Il m'a raccompagnée et a entrepris de me mettre en pyjama alors que je lui disais non. Il n'a quitté que lorsque je l'ai repoussé physiquement. (HS, CSND; *lien hiérarchique équivalent*)

2. Le caractère répétitif des comportements: la répétition du malaise et de l'inconfort (51)

La répétition des comportements de VSMU provoque un malaise et de l'inconfort chez les participantes. Dans ces récits, les tactiques de contacts verbaux ou physiques sont multipliées, malgré le refus des participantes. Deux types de situations sont rapportés. D'un côté, les gestes peuvent être répétés de manière intensive, par exemple lors d'une même soirée, et rendent mal à l'aise les personnes qui les subissent.

Dans les fêtes ayant lieu sur le campus de l'université, un certain nombre de garçons se retrouvent assez saouls et ne vont pas hésiter à approcher les filles. Quelquefois, il arrive qu'ils le fassent avec des gestes très insistants et déplacés, qui me mettent assez mal à l'aise. (CSND; *lien hiérarchique équivalent*)

D'un autre côté, les comportements peuvent persister dans le temps, soit de quelques semaines à plusieurs années. Les participantes tentent alors de mettre fin aux contacts avec l'autre individu, mais parfois sans succès: celui-ci revient à la charge malgré des refus clairs et répétés. Les récits témoignent des répercussions possibles chez les étudiantes (p. ex. : peur, stress, état de vigilance).

Avec le temps, il a changé et a commencé à être harcelant, collant et fatigant [...]. Ça lui arrivait souvent d'arriver dans mon dos ou par surprise pour me prendre dans ses bras et me toucher alors j'ai recommencé à stresser, penser à lui et avoir peur de le croiser à l'université. J'en suis même venue au point où j'ai eu peur qu'il craque et me saute dessus. La prochaine étape était de le menacer de porter plainte à la police pour qu'il n'ait plus le droit d'entrer en contact avec moi. (HS, CSND; *lien hiérarchique équivalent*)

Des participantes rapportent plutôt la répétition des gestes faits par différents individus. Dans ces situations, elles se sentent moins légitimes d'affronter les personnes qui commettent les gestes de VSMU puisque ces comportements sont socialement vus comme « anodins ».

Lorsque je vais au gym, il arrive souvent que des hommes me regardent ou regardent d'autres filles avec beaucoup trop d'insistance et c'est dérangeant. Lorsque j'y vais, c'est pour dépenser de l'énergie et évacuer le stress, et c'est agressant de se faire observer comme si les autres filles ou moi étions des images pornos. Ça n'arrive pas à toutes les fois, mais lorsque ça se passe comme ça, je n'en parle pas parce que ce ne sont que des regards et que je ne veux pas déranger pour ça. Ce n'est jamais allé plus loin. (HS; *lien hiérarchique équivalent*)

3. La relation hiérarchique inégalitaire dévoile le caractère répréhensible des comportements (23)

Le lien hiérarchique inégalitaire entre la personne ayant commis les comportements et la participante entraîne le sentiment que la situation est problématique. Pour les situations dévoilant des gestes qu'ont eus des enseignants et enseignantes envers des étudiantes, les participantes révèlent qu'elles suivaient un cours ou travaillaient avec les enseignantes ou les enseignants au moment de la VSMU. Des participantes font mention de répercussions sur leur cheminement universitaire ou professionnel causées par la situation. Par exemple, des propos à caractère sexuel déplacés ou des invitations répétées peuvent inciter à l'abandon d'un cours et conséquemment, retarder la diplomation de l'étudiante.

Pour ma part, un chargé de cours me trouvait de son goût et me l'a bien fait sentir. Il m'a ensuite invitée à quelques reprises à prendre un café. J'ai refusé chaque avance et annulé le cours quelques semaines après le début des invitations. J'étais mal à l'aise d'assister au cours et j'avais peur que mes refus changent la façon du chargé de cours de corriger mes examens. (CSND, CS; *lien hiérarchique supérieur*)

Des situations de VSMU surviennent aussi lors des initiations étudiantes où peut s'installer un rapport de force. Ce rapport inégalitaire se distingue tant par sa nature que ses implications des situations entre une enseignante ou un enseignant et une étudiante, bien qu'il demeure contraignant et non désiré dans le cadre d'une initiation étudiante. Des participantes évoquent le malaise de se sentir obligées de participer aux activités d'initiation organisées. Ces activités sont d'ailleurs parfois jugées dégradantes et humiliantes par les participantes qui fournissent dans leurs récits des exemples de questions sexuelles qui leur étaient posées ou des jeux sexualisés qui leur étaient imposés par les personnes responsables de l'initiation.

Pendant toute la semaine, ils ont forcé les initiés à faire plein de choses dégradantes. Exemple: faire une cartographie de ses organes sexuels en spécifiant où est le point G et son clitoris, demander à un gars d'exciter une banane et de lui mettre un condom, demander à deux filles de mimer telle position sexuelle, dire à des filles de se *frencher* devant les *blacklists* (les gars seulement) pour obtenir des points pour leur équipe. [...] Ils nous posaient plein de questions et on devait se lever pour dire notre réponse et ils blaguaient là-dessus, par exemple: « Hé toi! c'est quoi ton plus gros fantasme? », « C'est quoi ton histoire sexuelle la plus dégueulasse? » et ils s'en moquaient bien évidemment. Je ne sais pas trop comment vous expliquer exactement ce qui s'est passé pendant les initiations, mais c'était franchement dégueulasse. (HS; *lien hiérarchique supérieur*)

D'autres rapportent l'esprit de compétition encouragé par les personnes responsables de l'initiation. Cela se manifeste par une pression exercée sur les initiées et initiés. Cette pression, parfois qualifiée d'insidieuse, est ressentie par certaines participantes qui alors, pour faire gagner leur équipe, vont se soumettre à des comportements qu'elles auraient autrement refusés. Pour certaines, la consommation d'alcool, en plus de la pression ressentie à participer à l'activité, a influencé leur comportement: elles jugent qu'elles n'auraient pas fait certains gestes dans d'autres contextes.

4. Le tort éprouvé suite à l'évènement agit comme indicateur de la gravité de celui-ci: des répercussions qui vont de la colère spontanée à une souffrance persistante (22)

Le caractère problématique de l'évènement est également évalué selon les répercussions ressenties. Les réactions immédiates entraînées par l'évènement favorisent la reconnaissance de la situation comme étant problématique. Ces réactions, qui passent de la frustration au dégoût, sont déclenchées relativement aux différentes formes de VSMU.

Je marchais sur la [rue]. J'étais rendue à la hauteur de l'entrée [de l'université] lorsqu'un homme accompagné de ses amis s'est penché près de moi et m'a dit près de l'oreille: « Toi, je te baiserais. » Je suis tellement restée surprise que j'en suis restée muette, je ne savais pas quoi répondre à cela et j'ai ressenti une telle colère. (HS; *lien hiérarchique équivalent*)

Pour d'autres participantes, la persistance et l'intensité des effets leur permettent de mesurer la sévérité de la situation. Des conséquences telles que des difficultés relationnelles, des tentatives de suicide et de la reviviscence (p. ex.: cauchemars fréquents) sont rapportées.

Plusieurs invitations à des relations sexuelles et à l'embrasser. Plusieurs manières de me faire sentir mal quand je voulais arrêter de lui parler (par exemple, m'appeler en pleurant). J'avais peur de la situation si j'arrêtais de lui parler vu que nous avions des cours ensemble. [...] La situation au complet, qui a duré plus d'un mois, a pesé très lourd sur mes épaules. J'étais déconcentrée à l'école et j'étais souvent stressée et mélangée. [...] Je suis désormais plus méfiante lorsque je ne connais pas bien les gars. (HS, CSND; *lien hiérarchique équivalent*)

5. Les comportements adoptés par plusieurs personnes rendent manifeste le climat sexiste présent à l'université et en facilite l'identification par les participantes (10)

Dans cette catégorie, des participantes font état du climat ambiant jugé sexiste, alimenté par des commentaires sexistes ou du harcèlement sexuel. Les situations décrites ici se distinguent des situations de VSMU telles que rapportées précédemment dans la mesure où ces comportements ne peuvent être recensés individuellement puisqu'ils constituent un ensemble de situations vécues quotidiennement.

Il m'est difficile de cibler un évènement particulier; ce que j'ai ressenti, c'est plutôt un climat, un environnement très « boys' club » au département dans lequel j'étudiais (alors à l'[université]) qui me mettait très mal à l'aise. (HS; *lien hiérarchique équivalent*)

Les situations évoquées font référence à cette violence dite *ordinaire* — telle qu'elle est nommée par l'une des participantes — et tendent à devenir anodines puisque fréquentes.

Toutes sortes de situations qui peuvent sembler anodines, mais qui s'inscrivent dans le type de violence ordinaire. Comme des commentaires sexistes et opprimants. Que ce soit par un professeur ou un collègue, il arrive souvent que les hommes utilisent leurs privilèges pour opprimer les femmes, et ce, sans même s'en rendre compte. (HS, CSND; *lien hiérarchique équivalent et supérieur*)

6. S'identifier comme victime de violence sexuelle: des situations qui se rapprochent du script lié à l'agression sexuelle (3)

Les participantes dans cette catégorie rapportent avoir subi plusieurs situations de VSMU perpétrées par le même individu, dont l'agression sexuelle avec pénétration par l'usage de force physique. En ce sens, ces situations concordent avec le script lié à l'agression sexuelle. Dans ce récit, la participante évoque avoir subi un viol de la part d'un collègue étudiant, qui l'a par la suite harcelée avec d'autres hommes dans les espaces publics du campus.

Un évènement de violence sexuelle (viol) commis par un étudiant de l'université durant la période d'initiation lors de ma première année d'université. Puis harcèlement par ce même étudiant et ses amis dans les couloirs, tunnels et autres espaces du campus. (HS, CSND, CS; *lien hiérarchique équivalent*)

Des qualifications qui relèguent au second plan le caractère inacceptable de la situation

La seconde catégorie révèle qu'un tiers (32,0 %) des participantes nomment des qualifications qui freinent l'identification du caractère problématique de la situation. Des indicateurs distincts de la première catégorie entraînent une difficulté à reconnaître la situation vécue comme inacceptable ou violente.

1. Des évènements jugés peu ou pas graves: une évaluation selon l'absence de répercussion vécue ou la gravité perçue des gestes (38)

À l'inverse de la première catégorie, l'absence de conséquence observée à la suite de la situation laisse supposer qu'elle présentait que partiellement ou pas du tout un caractère violent. Bien que des affects négatifs soient associés à la situation (p. ex.: avoir trouvé la situation irrespectueuse, avoir ressenti un malaise, ne pas avoir été consen-

tante, etc.), des participantes mentionnent qu'elles n'ont pas subi de conséquence après cet évènement. Pour cette raison, les situations ne sont pas jugées graves.

Collègue de classe qui m'a pris les fesses avec une main durant un party. Je ne voulais pas, lui ai dit et il a retiré sa main. Évènement où il y a eu attouchement sexuel sans consentement, mais où il n'y a pas eu de conséquence sur ma personne. La situation ne s'est pas répétée par la suite, il s'agissait d'un moment assez anodin. *(HS, CSND; lien hiérarchique équivalent)*

Des participantes rapportent des évènements qu'elles qualifient comme « anodins » ou « insignifiants », bien qu'insistants et non consentants. Les types de gestes vécus sont davantage de l'ordre de regards insistants, de propositions répétées à des relations sexuelles, de blagues déplacées ou de contacts sexuels non désirés.

C'est aussi des gestes déplacés en soirée après des avertissements multiples... toutes sortes de petits détails trop insignifiants dans leur contexte pour les rapporter. *(HS, CSND; lien hiérarchique équivalent)*

Ce n'est rien de grave, simplement quelques garçons qui font des blagues à caractère sexuel de façon répétitive. Ces dernières me mettent mal à l'aise. *(HS; lien hiérarchique équivalent)*

2. L'individu a commis des gestes déplaisants qui provoquent un malaise, mais de manière involontaire, inconsciente, non intentionnelle ou sans malice (16)

Des participantes considèrent que la personne ayant commis les gestes de VSMU à leur égard n'était pas méchante ni mal intentionnée, mais plutôt maladroite.

Je me suis présentée au bureau d'un entraîneur afin d'obtenir des informations concernant la façon de faire pour intégrer l'équipe sportive universitaire. Il m'a transmis les informations dont j'avais besoin, mais tout au long de la rencontre, je voyais ses yeux se promener de haut en bas (des yeux à la poitrine). Je ne crois pas qu'il faisait cela pour mal faire, j'ose croire qu'il s'agit peut-être simplement d'un tic. *(HS; lien hiérarchique supérieur)*

Dans certains cas, des participantes doutent de la clarté de leurs signaux de non consentement lors de la situation de VSMU. Dès lors, les participantes considèrent l'individu ayant commis les gestes comme n'étant pas pleinement responsable d'avoir imposé la relation sexuelle.

Finalement, rendus chez lui, nous avons commencé à se « frotter » légèrement, il a commencé à me déshabiller, mais une fois rendue nue, je l'ai repoussé (avec difficulté, dû à mon niveau d'alcool) et il ne voulait pas, mais il a fini par me lâcher. Cependant, quelques minutes après, alors que j'étais complètement dans les vapes sur son lit, sur le point de m'endormir, il s'est réessayé et je n'ai pas eu la force et la conscience de le repousser. Nous avons donc eu une relation sexuelle. Je suis retournée chez moi le lendemain matin avant son réveil. Je tiens à dire qu'il était très saoul lui également et qu'au départ je lui disais oui et finalement j'ai changé d'avis. Ce n'est pas une mauvaise personne et je ne crois pas qu'il soit conscient de la situation. *(HS, CSND; lien hiérarchique équivalent)*

Les contextes de fêtes peuvent agir également comme effets modérateurs dans la qualification de la situation de VSMU vécue. Pour quelques participantes, la récurrence des comportements de VSMU d'une même personne mène à leur minimisation.

C'est seulement un garçon de mon programme, qui était vraiment insistant lors des partys, il ne faisait rien de mal, mais s'arrangeait toujours pour être à deux pas de moi, il me suivait pratiquement à 2 cm toujours, alors que je ne voulais pas le « dater », ça a duré pendant les partys de la première session de bac, mais il n'était pas méchant, juste vraiment fatigant. (HS, CSND; *lien hiérarchique équivalent*)

3. La banalisation des gestes de VSMU : des situations qui ne surprennent pas (13)

Aux yeux de certaines participantes, des comportements de VSMU sont banalisés en raison de leur caractère répétitif ou par le contexte particulier dans lequel ils prennent place.

Beaucoup de personnes font des blagues ou des commentaires à caractère sexuel, et parfois ces gens s'avèrent être aussi des étudiants. C'est offensant, mais c'est une situation tellement rendue banale, parce que fréquente, qu'on ne pense pas à appeler cela une forme de « violence sexuelle ». (HS; *lien hiérarchique équivalent*)

Ça arrive régulièrement que des hommes nous « check » le cul et/ou font des commentaires à ce sujet. [...] Pour ma part, ces situations « anodines » ne m'affectent pas tellement, c'est difficile de ne pas les banaliser... ça fait tellement partie de notre quotidien. (HS; *lien hiérarchique équivalent*)

Des participantes rapportent que les contextes de fête, où il y a souvent consommation d'alcool, laissent place à la survenue, normalisée, de certains comportements sexuels non désirés. Par exemple, les participantes mentionnent des invitations répétées à prendre un verre et des caresses reçues mais non désirées.

Je sais qu'en me rendant dans des partys ou bars où les gens ont pris de l'alcool, c'est des situations qui peuvent arriver. Par contre, je m'arrange pour que les hommes comprennent de se tenir loin car je suis en couple et ce n'est pas ce que je recherche en allant dans ces endroits. (HS; *lien hiérarchique équivalent*)

4. La redéfinition de la VSMU : des événements qui ne sont pas identifiés comme tels malgré le sentiment d'inconfort ou l'absence de consentement sexuel (11)

Dans cette catégorie, les récits laissent entendre une négation de certaines formes de violence sexuelle (p. ex. : agression sexuelle, harcèlement sexuel). Les participantes n'étiquettent pas la situation vécue avec ces termes car ils ne concordent pas avec leur perception de la situation. Par exemple, des participantes relatent des événements où l'individu a été insistant malgré leur refus et a eu des comportements sexuels sans leur consentement (p. ex. : embrasser, se frotter, mettre les mains sous les vêtements). Les participantes mentionnent leur non consentement, mais jugent la situation sans gravité et ne la considèrent pas comme une forme d'agression à caractère sexuel.

Lors d'un party universitaire, je dansais avec un garçon, puis on s'est embrassés. Normalement, lorsque j'embrasse un garçon, je ne suis pas surprise si le garçon passe ses mains sur mes fesses. Cependant, celui-ci a mis ses mains dans mon pantalon, et pas

seulement au-dessus. Je lui ai fait comprendre que je ne voulais pas, il a tout de même insisté. J'ai heureusement réussi à me dégager et je suis partie rejoindre mes amies. Je ne leur en ai pas parlé tout de suite, car, bien que j'aie été troublée, je ne considère pas ça comme un évènement si grave, car je n'ai pas été agressée. (HS, CSND; lien hiérarchique équivalent)

5. S'attribuer une partie de la responsabilité de la situation vécue (5)

Des participantes s'attribuent la responsabilité de la situation de VSMU. Différentes raisons sont évoquées, comme la tenue vestimentaire et le sentiment de s'être engagée dans une situation à risque (avoir accepté de dormir avec un homme; avoir accepté un covoiturage). Dans l'extrait suivant, l'étudiante s'attribue la faute plutôt qu'à l'agresseur, ce qui freine la reconnaissance du caractère violent de la situation. C'est plutôt l'intervention d'amis qui l'incitera, plus tard, à qualifier la situation d'agression sexuelle, sans que cela ne parvienne à effacer le blâme qu'elle s'autoattribue.

Je n'ai pas cru d'abord à un viol, mais les amis à qui j'en ai parlé m'ont convaincue que c'était un viol. J'avais accepté de seulement dormir avec lui, et j'étais bien trop bourrée pour l'empêcher physiquement de faire cela. Je lui disais juste non. Il a arrêté, puis a recommencé plus tard quand je dormais. Je ne voulais pas, ça m'a réveillée. J'ai compris que c'était grave quand j'ai eu mal le lendemain, et ce, pendant deux jours. Mais la faute au départ vient de moi. Je n'aurais jamais dû accepter le *deal* comme quoi on dormirait ensemble. (HS, CSND; lien hiérarchique équivalent)

Une ambivalence dans la manière de concevoir et de nommer la situation

Dans cette troisième catégorie, une petite proportion (2,4 %) des récits révèle le caractère évolutif de la qualification. Le nombre de récits est considérablement plus petit dans cette catégorie et les résultats doivent être compris en ce sens. Cette catégorie est tout de même présentée puisqu'elle révèle des qualifications distinctes de celles recensées dans les récits ne démontrant pas le caractère inacceptable de la situation. Dans cette catégorie, les situations répondent de très près au *rape script* ou évoquent des conséquences persistantes et ayant un impact au quotidien. Malgré ces éléments qui apparaissent comme des repères pour une majorité de l'échantillon, ces participantes disent explicitement ne pas savoir s'il s'agit de violence sexuelle. Pour ces raisons, nous considérons ces données d'intérêt dans le cadre de cette étude.

D'abord, la crainte d'être étiquetée comme une personne qui exagère freine l'identification de la situation comme problématique, malgré le sentiment de peur que ces comportements de harcèlement sexuel engendrent.

Je ne veux pas en parler à d'autres parce qu'ils trouveraient que j'exagère. Ce n'est pas SI grave que ça ni SI dérangeant comme messages, mais ça me met mal à l'aise. Et quand il redevient « lui-même », c'est un ami que j'adore alors je ne tiens pas à arrêter complètement de lui parler. J'ai juste peur de le revoir seul à seule et que ça dégénère. C'est une situation qui persiste encore aujourd'hui, même s'il n'a pas été trop déplacé encore. (CSND, CS; lien hiérarchique équivalent)

Quelques récits font état d'une situation d'agression sexuelle. Dans ce cas-ci, il s'agit du partenaire de l'étudiante, également étudiant à la même université, qui a commis les gestes. Ce récit correspond au narratif de l'agression sexuelle, à la différence qu'un lien intime unit l'agresseur et la victime. Cette dernière a répété son non consentement verbal, mais l'insistance de l'agresseur l'a menée à céder sans consentir. Toutefois, le récit témoigne d'une ambivalence dans la façon de nommer ce qui s'est produit.

Nous nous embrassions et il voulait clairement aller plus loin, mais je lui expliquais que je préférais attendre afin que le moment soit plus spécial (ou du moins, que nous soyons un peu plus à jeun). J'ai dit non à plusieurs reprises, mais il était vraiment insistant et il est finalement arrivé à son but. Je ne sais pas si ce que j'ai vécu peut être considéré comme de la violence sexuelle. (HS, CSND; lien hiérarchique équivalent)

DISCUSSION DES RÉSULTATS

La présente étude visait à proposer une compréhension nuancée des qualifications attribuées aux situations de VSMU subies par des étudiantes universitaires de 1^{er} cycle. Trois catégories de discours émergent des récits: 1) des repères permettent de percevoir la situation comme étant inacceptable; 2) la reconnaissance du caractère inacceptable de la situation est relayée au second plan; et 3) la manière de concevoir et de nommer la situation traduit une ambivalence.

Dans la première catégorie, soit les repères permettant de concevoir la situation comme étant inacceptable, les récits font mention d'indicateurs ou de points de repère qui aident les étudiantes à se positionner par rapport à la situation. Pour une grande proportion des participantes de l'échantillon ($n = 55$), l'un de ces points de repère fait référence au consentement sexuel. Par exemple, les participantes mentionnent avoir verbalisé leur non consentement ou avoir été claires dans leur rejet des comportements sexuels de l'autre personne. Cette prépondérance de la mention du consentement sexuel dans le discours des participantes n'est pas surprenante car elle peut vraisemblablement être associée aux messages préventifs actuellement en place dans les universités québécoises, notamment avec la campagne *Sans oui, c'est non!* (s.d.). Un récent rapport illustre que 83,3 % des établissements d'enseignement supérieur au Québec lancent des campagnes de sensibilisation ayant pour objet le consentement sexuel (Hébert *et al.*, 2018). Il est donc plausible de déduire que ces messages sont intériorisés chez les étudiantes universitaires; ces dernières s'appuyant sur cet indicateur pour déterminer s'il s'agit d'une situation problématique. Les répercussions observées permettent aussi d'évaluer la gravité des comportements subis. Les résultats de l'étude démontrent que les conséquences physiques ou psychologiques peuvent mener l'étudiante à identifier la situation comme VSMU. Enfin, l'accumulation des comportements de VSMU accentue la reconnaissance de la situation comme étant inacceptable.

Dans la deuxième catégorie, soit la non reconnaissance du caractère inacceptable de la situation, les récits font aussi mention d'indicateurs, mais cette fois-ci défavorables à la qualification d'une situation comme étant violente. D'abord, l'absence de conséquences ou de répercussions négatives associées à la situation de VSMU incite

certaines participantes à ne pas considérer la situation comme violente. Ensuite, les résultats indiquent l'absence d'intentionnalité perçue chez l'individu ayant perpétré la VSMU : dès lors, ce dernier est considéré comme non responsable des gestes posés, notamment en raison de sa consommation d'alcool. Cela renvoie à la construction sociale voulant que la violence sexuelle soit une « erreur de parcours » ou une maladresse de la personne qui la commet, la séparant ainsi complètement de tous les rapports de pouvoir liés au genre (Roy, 2008). Certaines participantes redéfinissent l'évènement vécu en refusant l'étiquette « agression sexuelle » ou « harcèlement sexuel », malgré le malaise provoqué par ces situations. À la différence des récits reconnaissant le caractère violent, ces récits évoquent des mythes et scripts liés à la violence sexuelle, par exemple en n'identifiant pas une VSMU comme telle si elle ne constitue pas une agression avec pénétration (conformément au *rape script*). Ainsi, les formes socialement étiquetées comme plus violentes édulcorent les autres formes de violence sexuelle, quotidiennes, en étant jugées « banales » (Das, 2007). Cook (2015) avance qu'une telle difficulté à reconnaître la violence sexuelle peut indiquer que le processus par lequel une personne prend conscience de la situation n'opère pas de façon simultanée avec le processus de reconnaissance de la violence sexuelle. Concrètement, cela signifie qu'une situation peut être jugée frustrante ou inconfortable, sans pour autant être concurremment reconnue comme de la violence sexuelle. Enfin, la notion de consentement sexuel apparaît comme étant un référent communément partagé par plusieurs participantes de cette deuxième catégorie, mais de manière divergente. Alors que certaines s'appuient sur cet indicateur pour reconnaître le caractère problématique de la situation, d'autres ressentent plutôt de la culpabilité en évoquant le manque de clarté de leur non consentement, bien qu'elles rapportent avoir refusé à plusieurs reprises les comportements à caractère sexuel. Mathieu (1985) signale bien ce cadre piégeant pour les femmes où la prévention de la violence sexuelle s'appuie uniquement sur leur propension à (ne pas) consentir aux comportements, en soustrayant toute responsabilité de l'agresseur. Considérant que le consentement sexuel peut susciter un sentiment de responsabilisation chez certaines femmes, il y aurait intérêt à repenser son rôle lorsqu'il est question de violence sexuelle. Cahill (2001) maintient que, dans le cadre de relations hétérosexuelles, le consentement sexuel ne peut qu'opérer à l'intérieur de rapports de genre où seules les femmes seraient amenées à (ne pas) consentir. Ainsi, elle suggère de miser sur l'expression verbale et non verbale du désir sexuel, mutuellement partagé, pour tenter de contrecarrer ces rapports de pouvoir. En termes de campagnes de prévention, cela signifie de miser sur des slogans tels que « *only yes means yes* », plutôt que « *no means no* », ou encore de réitérer que le consentement sexuel doit être libre, éclairé et, surtout, enthousiaste.

Dans les récits qui n'identifient pas la situation comme violente, deux éléments sont récurrents. D'abord, le sentiment de malaise est fréquemment rapporté, mais ne suffit pas à identifier la situation comme étant violente. De fait, des comportements de harcèlement sexuel ou des contacts sexuels seraient non seulement tolérés, mais seraient devenus la norme dans certains contextes tels que les soirées festives

(MacKinnon, 1983; Wade, 2017). Cela fait écho aux propos de la théoricienne féministe Romito (2006) qui stipule que ce qu'il manque actuellement aux femmes pour faire sens de leur expérience de victimisation sexuelle est une légitimité sociale qui permettrait d'éclairer la réalité des violences sexuelles et qui, de surcroît, mettrait fin à la tolérance apprise de ces comportements. Une plus grande reconnaissance sociale de toutes les formes de violence sexuelle légitimerait le sentiment de malaise, ce qui pourrait favoriser par le fait même la dénonciation de ces situations. Ensuite, bien que certains récits spécifient que la situation « n'était pas grave », ou « que ce n'était pas du harcèlement sexuel/agression sexuelle », les étudiantes ne définissent pas pour autant ces situations comme étant de la séduction et n'utilisent jamais de vocabulaire positif pour les décrire. Il semble donc exister une zone grise dans le phénomène de qualification des VSMU : certains comportements de VSMU seraient plus difficilement reconnus par les participantes puisqu'ils s'éloigneraient de leur conception de ce qu'est la violence sexuelle (Peterson et Muehlenhard, 2004). C'est le cas notamment lorsque les comportements sont vécus quotidiennement (p. ex. : contacts sexuels, commentaires ou blagues à connotation sexuelle) ou lorsque les participantes ressentent « seulement » un malaise après les événements. Il importe également de préciser que même si ces récits n'identifient pas le caractère violent, les situations décrites correspondent à la définition de la violence sexuelle selon les orientations gouvernementales (Gouvernement du Québec, 2017) et les Centers for Disease Control and Prevention aux États-Unis (Basile *et al.*, 2014), et ne représentent donc pas des événements anodins.

Les récits classés dans la troisième et dernière catégorie, soit celle de l'ambivalence, évoquent une difficulté à qualifier la situation subie au moment de répondre à l'enquête. Ces récits rapportent des indicateurs similaires à ceux des deux catégories précédentes, tels que le consentement sexuel et les répercussions subies. Il est possible de croire que ces récits traduisent la présence d'un processus de reconnaissance en cours. Tel qu'il est rapporté par Harned (2005), il est probable qu'avec le temps, ces participantes qualifient leur expérience de violence sexuelle. Ces résultats singuliers méritent d'être examinés davantage dans de futures études afin de bien cerner les processus à l'œuvre dans cette ambivalence. La présente étude ne nous permet pas, méthodologiquement parlant, d'explicitier davantage l'interprétation de ces récits. Des entretiens individuels permettraient de mieux comprendre où la personne se situe par rapport à son vécu, et ainsi mieux voir d'où émerge cette ambivalence.

Les résultats nous indiquent que les formes de violence sexuelle seraient socialement hiérarchisées, arbitrairement, selon un degré de « gravité » ou de « sévérité ». Certaines manifestations (telles que l'agression sexuelle) seraient jugées plus répréhensibles que d'autres (telles que la violence *ordinaire* ou le harcèlement sexuel) qui seraient tolérées puisque jugées peu préjudiciables (Hlavka, 2014; Kelly, 1987). La violence sexuelle quotidienne peut également être banalisée et éventuellement être perçue comme insignifiante, voire inévitable (Savoie *et al.*, 2018). Le concept de violence symbolique, théorisé par Bourdieu (2001), n'est pas étranger à cette violence

ordinaire, en renvoyant également à des formes de « moindre violence » (*gentle violence*) qui s'opèrent dans la perception que ces structures d'inégalité entre les genres et d'oppression sont naturelles, irrémédiables. Or, si certains gestes tendent à être banalisés, ils s'inscrivent dans un ensemble de croyances véhiculées socialement et révèlent la fréquence et cooccurrence de ces gestes qui, de ce fait, ne sont plus si banals dans le parcours de vie des femmes. En ce sens, les qualifications ne sont pas des référents uniques évoqués par une personne en particulier, mais font plutôt partie d'un langage socialement approuvé, culturellement partagé et imbriqué dans le système de croyances d'une société (Lonsway et Fitzgerald, 1994 ; Phillips, 2000). Romito (2006) y réfère d'ailleurs dans son ouvrage *Un silence de mortes* :

Le nom que nous donnons aux choses, plus exactement le nom que d'autres leur ont donné, ne peut qu'orienter notre perception des choses elles-mêmes et, par conséquent, nos actions et réactions à leur égard. Le langage est en fait un instrument puissant qui peut, selon les cas, brouiller ou éclairer notre vision de la réalité. (p. 80)

Ce langage s'exprime dans les qualifications employées par les personnes victimes, qui s'appuient sur des référents sociaux pour comprendre leur expérience. Pour Romito (2006), le contexte social, issu de la tradition patriarcale, entraîne plusieurs femmes à s'attribuer la responsabilité de l'agression sexuelle subie, l'invisibilisation de cette forme de violence et par le fait même, diluer l'agir et la responsabilité de l'agresseur. Elle souligne que derrière cette négation se cache un élément social d'ordre structurel : plus les comportements de violence sexuelle s'éloignent du *rape script*, plus il devient difficile d'identifier la violence sexuelle comme telle. Cela entraîne une ambivalence chez les personnes victimes qui viennent à douter de ce qui s'est réellement passé, et conséquemment à conserver le silence sur ces situations de violence.

L'opérationnalisation méthodologique de la violence sexuelle apparaît donc comme un enjeu féministe. La façon de qualifier les événements de violence sexuelle oscille entre la tension d'individualiser les processus propres au sens attribué à un événement violent et le phénomène majoritairement subi par les femmes, intégré socialement, de la violence sexuelle. Or, il importe d'étudier l'objet qu'est la qualification de la violence en des termes sociologiquement opérationnels dans un effort de visibilité, permettant aux femmes de mobiliser les repères menant à l'identification du caractère violent de la situation vécue. À cet égard, les outils de mesure quantitatifs intégrés dans les enquêtes populationnelles sur la violence conjugale ont également fait l'objet d'une réflexion critique sur les façons de nommer la violence conjugale, afin de rendre visible l'ensemble de ses manifestations tout en évitant les écueils méthodologiques pouvant symétriser la violence (Bell, Dinwiddie et Hamby, 2018). Afin d'obtenir le portrait le plus exhaustif possible de la violence, il importe d'adopter un vocabulaire qui fait écho aux expériences des femmes, tout en reconnaissant les indicateurs qui révèlent la présence de la violence.

Contributions et limites de la présente étude

La principale contribution de cette recherche est son caractère novateur quant à l'exploration des qualifications selon les différentes formes de violence sexuelle, sans se limiter à l'agression sexuelle comme c'est le cas de nombreuses études antérieures. Dès lors, les résultats indiquent que les qualifications peuvent varier selon les formes de violence sexuelle subies. Une seconde contribution réside dans l'approche qualitative et le nombre élevé de récits qui ont permis de reconnaître de nouvelles qualifications, non documentées dans les études recensées (Harned, 2005 ; Johnstone, 2016) : la constance du malaise comme insuffisante à révéler le caractère inacceptable de la situation, la multiplication des comportements de VSMU comme marqueurs du climat sexiste et l'ambivalence de la qualification malgré la concordance avec le *rape script*.

Comme toute étude, celle-ci présente des limites. La principale limite concerne les caractéristiques des récits constituant le corpus d'analyse. Par opposition aux entrevues, les récits sont définitifs et il n'est pas possible de clarifier les propos des participantes. Une autre difficulté est celle de la longueur aléatoire des récits, qui occasionne une variabilité considérable dans les informations transmises par les participantes. Cette non-uniformité est associée à la consigne générale du questionnaire qui ne présentait pas d'attentes précises sur le contenu de chaque récit. La deuxième limite est celle de la sous-représentation de certains groupes dans l'échantillon, notamment les personnes s'identifiant à la diversité sexuelle et de genre ou appartenant à différents groupes ethnoculturels. Il est également nécessaire de tenir compte du capital social de l'échantillon : toutes à l'université, les participantes peuvent partager des codes communs ajustés aux attentes sociales, en plus d'avoir un haut niveau de littératie. Force est de constater que les résultats ne peuvent rendre compte de la diversité de situations de violence sexuelle vécues par différents groupes sociaux. Enfin, ces résultats doivent être interprétés dans leur contexte social, soit au moment de la collecte de données en 2016. Il serait pertinent de répliquer l'étude afin d'explorer si la survenue de mouvements socionumériques tels que #MoiAussi à l'automne 2017 a pu contribuer à la conscientisation sociale à l'égard de la violence sexuelle. De futures recherches pourraient explorer les repères mobilisés par d'autres groupes ou populations, afin d'en souligner les ressemblances et les distinctions dans la conceptualisation de la violence sexuelle subie.

Remerciements et crédits

Les auteures désirent remercier les participantes qui ont généreusement partagé leur histoire. Elles remercient aussi Carole Boulebsol, Coralie Labelle et Chantal Dubois pour leur participation aux réflexions entourant l'interprétation des données.

Soutien financier

Cette recherche a été soutenue financièrement par une bourse de maîtrise du Fonds de recherche du Québec — Société et culture à la première auteure (CR).

RÉSUMÉ

Les mécanismes qui sous-tendent l'identification ou non d'une situation en tant que violence sexuelle influencent la façon de comprendre et de qualifier l'évènement subi. Alors que des chercheuses et chercheurs ont évalué la prévalence de la violence sexuelle malgré sa sous-déclaration, peu ont exploré le témoignage des personnes victimes, que ces dernières y réfèrent comme étant de la violence sexuelle ou non. En s'appuyant sur 247 récits, cette recherche propose une analyse qualitative des repères mobilisés par les étudiantes universitaires de premier cycle pour décrire et interpréter la situation vécue, selon la perception de son caractère inacceptable ou non. Les objectifs sont 1) de décrire les repères interpellés dans la description des situations de violence sexuelle en milieu universitaire subies par les étudiantes universitaires de 1^{er} cycle; et 2) d'explorer de quelle façon les discours associés aux mythes et aux scripts liés aux violences sexuelles peuvent moduler la façon de qualifier les situations de violence sexuelle en milieu universitaire subies par ces étudiantes. Cette recherche adopte un cadre d'analyse féministe de la violence sexuelle. Les résultats se déclinent en trois grandes catégories. D'abord, la majorité des récits font état du caractère inacceptable de la situation en se basant sur différents repères tels que l'absence de consentement sexuel, la répétition de comportements sexuels non désirés ou les répercussions vécues à la suite de la violence sexuelle ($n = 162$). Ensuite, des récits ($n = 79$) dévoilent des qualifications qui freinent l'identification du caractère inacceptable de la situation, que ce soit par des termes reflétant une minimisation ou une banalisation des comportements subis ou par une tolérance à l'égard de ce type de situation. Enfin, la troisième catégorie met en lumière l'incertitude de qualifier ce qui s'est produit comme étant une situation de violence sexuelle ($n = 6$). Ces résultats seront discutés à l'égard des repères théoriques choisis.

Mots clés : Violence sexuelle, harcèlement sexuel, femmes, étudiantes universitaires, consentement sexuel, qualifications.

ABSTRACT

The mechanisms underlying the (non-)identification of a situation as sexual violence influence the understanding and description of the event. While researchers have estimated the prevalence of sexual violence despite its under-reporting, few have explored the description of the situation experienced by victims, whether they refer to it as sexual violence or not. Based on 247 narratives, this research proposes a qualitative analysis of the contextual cues mobilized by undergraduate university students to describe and interpret the situation, according to the perception of its unacceptability. The objectives are 1) to describe the benchmarks involved in the description of situations of sexual violence in university context experienced by undergraduate female students and 2) to explore how rape myths and rape script can influence the description of these situations. This research adopts a feminist analysis framework. The results suggest three main categories. First, the majority of narratives point to the unacceptability of the situation, based on different contextual cues such as lack of sexual consent, repetition of unwanted sexual behaviors or negative impacts as a result of the sexual violence ($n = 162$). Then, some narratives ($n = 79$) reveal qualifications that hinder the identification of the unacceptable nature of the situation, whether by terms reflecting minimization, banalization or a tolerance towards this type situation. Finally, the third category highlights ambivalence in how to describe the situation of sexual violence ($n = 6$). These results will be discussed with regard to the chosen theoretical concepts.

Keywords: Sexual violence; sexual harassment; women; university students; sexual consent; contextual cues.

RESUMEN

Los mecanismos que subyacen en la identificación o no de una situación como violencia sexual, influyen en la manera como se comprende y caracteriza la experiencia vivida. Si bien los(as) investigadores(as) han evaluado la prevalencia de la violencia sexual a pesar de su sub-declaración, pocos han explorado el testimonio de las víctimas, ya sea que éstas últimas se refieran a ella como violencia sexual o no. Apoyándose en 247 relatos, esta investigación proporciona un análisis cualitativo de los puntos de referencia movilizados por estudiantes universitarias de pregrado para describir e interpretar la situación vivida, según la percepción de su carácter inaceptable o no. Los objetivos son 1) describir los puntos de referencia identificados en la descripción de las situaciones de violencia sexual experimentadas por estudiantes universitarias de 1er Ciclo en el medio universitario; y 2) explorar cómo los discursos asociados a los mitos y guiones relacionados con la violencia sexual pueden modular la manera de calificar las situaciones de violencia sexual experimentadas por estas estudiantes en un medio universitario. Esta investigación adopta un marco de análisis feminista de la violencia sexual. Los resultados se dividen en tres grandes categorías. En primer lugar, la mayoría de los relatos señalan el carácter inaceptable de la situación, basándose en diversos puntos de referencia, tales como la falta de consentimiento sexual, la repetición de los comportamientos sexuales no deseados o las repercusiones vividas luego de una situación de violencia sexual (162 casos). Enseguida, los relatos (79 casos) revelan cualificaciones que obstaculizan la identificación del carácter inaceptable de la situación, ya sea en términos que reflejen una minimización o banalización de los comportamientos experimentados o por la tolerancia frente a este tipo de situaciones. Por último, la tercera categoría destaca la incertidumbre al caracterizar lo ocurrido como una situación de violencia sexual (6 casos). Estos resultados son discutidos con relación a los puntos de referencia teóricos elegidos.

Palabras clave: Violencia sexual, acoso sexual, mujeres, estudiantes universitarias, consentimiento sexual, cualificaciones.

BIBLIOGRAPHIE

- ARONOWITZ, T., C. A. LAMBERT et S. DAVIDOFF (2012), «The role of rape myth acceptance in the social norms regarding sexual behavior among college students», *Journal of Community Health Nursing*, vol. 29, p. 173-182.
- BASILE, K. C., S. G. SMITH, M. J. BREIDING, M. C. BLACK et R. R. MAHENDRA (2014), *Sexual violence surveillance: Uniform definitions and recommended data elements, Version 2.0*, Centers for Disease Control and Prevention.
- BELL, A. S., M. DINWIDDIE et S. HAMBY (2018), *Gender patterns in intimate partner violence: Results from 33 campus climate surveys based on the Partner Victimization Scale*, Life Paths Research Center.
- BERGERON, M., M. HÉBERT, S. RICCI, M.-F. GOYER, N. DUHAMEL, L. KURTZMAN, ... et S. PARENT (2016), *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec: Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*, Université du Québec à Montréal.
- BOURDIEU, P. (2001), *Domination masculine*, Paris, Points.
- BOYLE, K. M. et A. E. MCKINZIE (2015), «Resolving negative affect and restoring meaning: Responses to deflection produced by unwanted sexual experiences», *Social Psychology Quarterly*, vol. 78 n° 2, p. 151-172.
- BURT, M. (1980), «Cultural myths and supports for rape», *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 38, p. 217-230.

- CAHILL, A. J. (2001), *Rethinking rape*, Ithaca, Cornell University Press.
- CARDI, C. et G. PRUVOST (2012), « Introduction générale : Penser la violence des femmes : enjeux politiques et épistémologiques », in CARDI C. (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte. p. 13-64.
- CLEERE, C. et S. J. LYNN (2013), « Acknowledged versus unacknowledged sexual assault among college women », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 28, n° 12, p. 2593-2611.
- CLEMENTS, C. M. et R. L. OGLE (2009), « Does acknowledgment as an assault victim impact post-assault psychological symptoms and coping? », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 24, p. 1595-1614.
- COOK, N. K. (2015), *I Said No: The Impact of Voicing Non-Consent on Women's Perceptions of and Responses to Rape*, Oxford, Miami University.
- DAS, V. (2007), *Life and Worlds: Violence and the Descent into the Ordinary*, Berkley, University of California Press.
- DEMING, M. E., E. K. COVAN, S. C. SWAN et D. L. BILLINGS (2013), « Exploring rape myths, gendered norms, group processing, and the social context of rape among college women : A qualitative analysis », *Violence Against Women*, vol. 19, n° 4, p. 465-485.
- EDWARDS, K. M., J. A. TURCHIK, C. M. DARDIS, N. REYNOLDS, N. et C. A. GIDYCH (2011), « Rape myths: History, individual and institutional-level presence, and implications for change », *Sex Roles*, vol. 65, p. 761-773.
- FISHER, B. S., L. E. DAIGLE, F. T. CULLEN et M. G. TURNER (2003), « Acknowledging sexual victimization as rape: Results from a national level study », *Justice Quarterly*, vol. 20, p. 535-574.
- FISKE, S. T. et S. E. TAYLOR (1991), *Social Cognition, 2nd ed*, New York, McGraw-Hill Book Company.
- FITZGERALD, L. F., M. J. GELFAND et F. DRASGOW (1995), « Measuring sexual harassment: Theoretical and psychometric advances », *Basic and Applied Social Psychology*, vol. 17, n° 4, p. 425-445.
- GAGNON, J. H. et W. SIMON (1973), *Sexual Conduct: The social Sources of Human Sexuality*, Chicago, Aldine.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2017), *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*, Québec, Secrétariat à la condition féminine.
- HARNED, M. S. (2005), « Understanding women's labeling of unwanted sexual experiences with dating partners », *Violence Against Women*, vol. 11, n° 3, p. 374-413.
- HÉBERT, M., M. JULIEN, M. BERGERON et I. DAIGNEAULT (2018). *Les activités préventives en matière de violences sexuelles dans les milieux d'enseignement collégiaux et universitaires: Portrait des interventions actuelles au Québec*, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- HENRIKSEN, A.-K. et T. TORBENFELDT BENGTTSSON (2016), « Trivializing violence: marginalized youth narrating everyday violence », *Theoretical Criminology*, vol. 22, n° 1, p. 99-115.
- HRAVKA, H. R. (2014), « Normalizing sexual violence: young women account for harassment and abuse », *Gender & Society*, vol. 28, n° 3, p. 337-358.
- HOCKETT, J. M., D. A. SAUCIER et C. BADKE (2016), « Rape myths, rape scripts, and common rape experiences of college women: differences in perceptions of women who have been raped », *Violence Against Women*, vol. 22, n° 3, p. 307-323.
- JOHNSTONE, D. J. (2016), « A listening guide analysis of women's experiences of unacknowledged rape », *Psychology of Women Quarterly*, vol. 40, n° 2, p. 275-289.
- JOZKOWSKI, K. N., T. L. MARCANTONIO et M. E. HUNT (2017), « College Students' Sexual Consent Communication and Perceptions of Sexual Double Standards: A Qualitative Investigation », *Perspectives on Sexual and Reproductive Health*, vol. 49, n° 24.
- KAHN, A. S., V. A. MATHIE et S. TORGLER (1994), « Rape scripts and rape acknowledgment », *Psychological of Women Quarterly*, vol. 18, p. 53-66.
- KAHN, A. S., J. JACKSON, C. KULLY, K. BADGER et J. HALVORSEN (2003), « Calling it rape: Differences in experiences of women who do or do not label their sexual assault as rape », *Psychology of Women Quarterly*, vol. 27, n° 3, p. 233-242.
- KAVANAUGH, P. R. (2013), « The continuum of sexual violence: Women's accounts of victimization in urban nightlife », *Feminist Criminology*, vol. 8, n° 1, p. 20-39.

- KELLY, L. (1987), « The Continuum of Sexual Violence », in HANMER J. et M. MAYNARD (dir.), *Women, violence, and social control*, Atlantic Highlands, Humanities Press International, p. 46-60.
- KLEIN, J. (2006), « An invisible problem: Everyday violence against girl in schools », *Theoretical Criminology*, vol. 10, n° 2, p. 147-177.
- KOSS, M. P. (1985), « The hidden rape victim: Personality, attitudinal, and situational characteristics », *Psychology of Women Quarterly*, vol. 9, p. 193-212.
- KOSS, M. P. et C. J. OROS (1982), « Sexual Experiences Survey: A research instrument investigating sexual aggression and victimization », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 50, n° 13, p. 455-457.
- LITTLETON, H. L. et D. AXSOM (2003), « Rape and Seduction Scripts of University Students: Implications for Rape Attributions and Unacknowledged Rape », *Sex Roles*, vol. 49, n° 9/10, p. 465-475.
- LITTLETON, H. L., D. L. RHATIGAN et D. AXSOM (2007), « Unacknowledged rape: How much do we know about the hidden rape victim? », *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, vol. 14, n° 4, p. 57-74.
- LITTLETON, H. L., A. GRILLS, M. LAYH et K. RUDOLPH (2017), « Unacknowledged Rape and Re-Victimization Risk: Examination of Potential Mediators », *Psychological of Women Quarterly*, p. 1-14.
- LONSWAY, K. A. et L. F. FITZGERALD (1994), « Rape myths: In review », *Psychology of Women Quarterly*, vol. 18, p. 133-164.
- MACKINNON, C. A. (1983), « Feminism, marxism, method, and the state: Toward feminist jurisprudence », *Signs*, vol. 8, n° 4, p. 635-658.
- MAGLEY, V. J. et E. I. SHUPE (2005), « Self-Labeling Sexual Harassment », *Sex Roles*, vol. 53, n° 3-4, p. 173-189.
- MATHIEU, N.-C. (1985), « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », in MATHIEU N.-C. (dir.), *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- ORCHOWSKI, L. M., A. S. UNTIED et C. A. GIDYCZ (2013), « Factors associated with college women's labeling of sexual victimization », *Violence and Victims*, vol. 28, n° 6, p. 940-958.
- PAILLÉ, P. et A. MUCCHIELLI (2003), « L'analyse thématique ». in PAILLÉ, P. et A. MUCCHIELLI (dir.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, p. 123-145
- PATEMAN, C. (1980), « Women and consent », *Political Theory*, vol. 8, n° 2, p. 149-168.
- PETERSON, Z. D. et C. L. MUEHLENHARD (2004), « Was it rape? The function of women's rape myth acceptance and definitions of sex in labeling their own experiences », *Sex Roles*, vol. 51, n° 3/4, p. 129-144.
- PETERSON, Z. D. et C. L. MUEHLENHARD (2007), « Conceptualizing the "wantedness" of women's consensual and nonconsensual sexual experiences: Implications for how women label their experiences with rape », *Journal of Sex Research*, vol. 44, n° 1, p. 72-88.
- PHILLIPS, L. M. (2000), *Flirting with danger: Young women's reflections on sexuality and domination*, New York, New York University Press.
- ROMITO, P. (2006), *Un silence de mortes: La violence masculine occultée*, Italie, Éditions Syllepse.
- ROY, S. (2008), « The grey zone: the ordinary violence of extraordinary times », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 14, n° 2, p. 1-32.
- RYAN, K. M. (2011), « The relationship between rape myths and sexual scripts: The social construction of rape », *Sex Roles*, vol. 65, p. 774-782. Sans oui c'est non! Le consentement sexuel, <<http://www.harcelementsexuel.ca/consentement-sexuel/>>
- SAVOIE, L., M.-A. PELLAND, S. MORIN et L. C. BOUDREAU (2018), « Les rapports consentants et non consentants des étudiantes et des étudiants universitaires: une expérience à saisir dans le développement de programmes de prévention », in BERGERON, M., E. PAQUETTE, S. RICCI, C. ROUSSEAU et M. ST HILAIRE (dir.), *Actes du symposium canadien sur la violence sexuelle dans les milieux d'enseignement supérieur*, Montréal, Équipe ESSIMU et équipe IMPACTS, p. 94-99.
- SPENCER, C., A. MALLORY, M. TOEWS, S. STITH et L. WOOD (2017), « Why sexual assault survivors do not report to universities: A feminist analysis », *Family Relations*, vol. 66, p. 166-179.

- WADE, L. (2017), *American hookup. The new culture of sex on campus*, New York, W.W. Norton & Compagny.
- WEISS, K. G. (2009), « Boys will be boys and other gendered accounts: An exploration of victim excuses and justifications for unwanted sexual contact and coercion », *Violence Against Women*, vol. 15, n° 7, p. 810-834.
- WILSON, L. C. et K. E. MILLER(2016), « Meta-analysis of the prevalence of unacknowledged rape », *Violence & Abuse*, vol. 17, n° 2, p. 149-159.